



PAYS DE SERRES - VALLÉE DU LOT

Missions principales du (de la) technicien (ne) environnement « Entretien et gestion de milieux naturels »

Au sein d'une équipe de 6 salariés et sous la responsabilité du directeur, le / la technicien (ne) «Entretien et gestion de milieux naturels » aura pour missions :

Le suivi et la réalisation de travaux d'entretien et de gestion de milieux naturels

Le suivi et la réalisation d'inventaires faune/flore

La mise en œuvre et le suivi des objectifs et des actions de gestion avec l'établissement du prévisionnel des travaux et des budgets associés.

La recherche financière liée aux opérations et en lien avec le (la) Chargé (e) d'études.

La participation et la réalisation des travaux avec les moyens de la structure et des acteurs locaux dans le respect de l'environnement des sites en gestion.

La rédaction de documents de synthèse et de bilan.

L'animation et la valorisation des espaces naturels et la communication sur les sites et de façon plus large sur la biodiversité.

Connaissances et savoir-faire technique

Bonne connaissance de la flore, de la faune et des habitats de milieux collinaires de plaine et de l'agro-écologie.

Bonne connaissance des protocoles d'inventaires, de suivis et d'évaluation des habitats et des espèces.

Pratique active des inventaires, connaissance des Plans de Gestion, des travaux de gestion des milieux naturels et du matériel technique.

Maîtrise de logiciels cartographiques en SIG

Qualités et aptitudes

Goût pour le terrain et la vulgarisation scientifique

Qualités rédactionnelles : expression, analyse, synthèse et orthographe

Sens du dialogue et du contact avec les acteurs locaux

Bonne aptitude à travailler en équipe et à gérer le temps

Capacité d'adaptation et de disponibilité

Autonomie, rigueur scientifique

Profil

BTS GPN ou équivalent, expérience de 2 à 4 ans minimum en lien avec les missions ci-dessus, très bon relationnel, capacité à innover, à développer, autonomie et polyvalence

Conditions

CDD 12 mois (pouvant évolué en CDI) poste basé à Villeneuve sur Lot (47), prise de fonction : été 2019, rémunération en rapport avec la Convention collective de l'animation, permis de conduire B exigé, utilisation des véhicules de la structure et disponibilité certains soirs et week-end selon les besoins.

Candidature

CV et lettre de motivation à adresser pour le 24 juin 2019, dernier délai, par mail à contact@cpie47.fr ou courrier postal à l'attention de : Madame la Présidente

CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot
1, boulevard de la République
47300 Villeneuve sur Lot